L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 25 JUILLET.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 29 mai 1866.

Les Directeurs, réunis aujourd'hui à la chambre, ordonnent ce qui suit:

Il sera payé, à partir du 1er juillet prochain, un dividende pour les polices d'assurance maritime et terrestre, sur les primes acquises jusqu'au 31 décembre 1865, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale des actionnaires, le 29 janvier 1866.

Ce dividende sera payable aux porteurs de certificats d'actions, ou à leurs ayants droit, au bureau de la Compagnie, rue du Chartres, No 73, à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur les sommes ci-dessus payés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart, Wm Stevens,
C D Redderlich, J. Lewis,
S. W. Richardson, A. Schreiber,
J. A. White, John Gaudin,
W. F. Vredenburgh, Jos. Kaiser,
T B Blanchard, J. Tayon.
Urban—30 fevr&in—1 an

THOMAS F. ADAMS Président.
HENRY V. CODDE, secrétaire.

Les coupons payés en intérêts et en primes sont exempts, car tous ces coupons sont payés en vertu d'une partenre légale des titres certifiés, à partir de la date du lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de SOIXANTE pour cent sur les primes acquises auxquels ont droit de participer pour l'année expirée le 31 août 1866, et ils sont tenus de payer, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS F. ADAMS Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. CODDE, Secrétaire.

—HONORABLE—

Thos A. Adams, Jas. H. Kennedy,
C D Redderlich, James D. Hamm,
Benj. S. Newman, A. Dudrill,
F. H. Fosdick, Wm. Edwards,
Norman Jackson A. Obri,
Thomson, A. B. Hamilton.
Wm Hall—1866

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866..... $ 689,313 35

Primes d'incendie..... $ 281,438 04
Primes de rivières..... 407,875 31
Primes de navires..... 89,313 35

Moins les risques non expirés..$ 67,966 00
Primes remboursées..... 1,347 35 69,313 35

Montant net des primes..... $ 620,000 00

Portes payées:
Portes par l'incendie..... $ 182,184 00
Portes sur les rivières..... 18,047 32
$ 200,232 32

Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent..... 39,619 76
Les fonds, les primes et revenus intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le dividende non réclamé..... 51,201 21 $90,119 94

Balance nette..... $ 30,319 60

Montant net des primes en 1865.. $620,000 00
Moins le montant sur lequel il a été payé un dividende pour cent..... 170,000 00

Montant participant au dividende..$ 149,781 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques..... $ 38,148 97
Billets garantis par collatéral..... 28,000 00
Billets garantis par endossement..... 23,000 00
Billets garantis par signature..... 21,000 00
Primes en mains, non échues..... 20,000 00
Fonds en banque..... 1,781 50
Fonds en mains des compagnies d'assurance..... 2,250 00
Fonds en mains des banquiers de Paris..... 2,000 00
Fonds en mains des compagnies d'assurance..... 20,000 00
Fonds en caisse..... 3,049 73

$ 149,781 60

Le tableau qui précède est exact et vrai, copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS F. ADAMS Président.
HENRY V. CODDE, secrétaire.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par H. H. GAILLARDET,

No 21 RUE TRÉVISE, PARIS.

SIROP TONI-RÉGÉNÉRATEUR

DE QUINQUINA ET DE FER

De GRIMAULT et Cie, à PARIS.

Ce nouveau médicament, qui se présente sous une forme limpide et agréable et au goût délicieux, réunit l'association de deux médicaments que les médecins déplorent depuis longtemps et que les efforts des chimistes et pharmaciens les plus distingués n'avaient encore pu obtenir sans décomposition, savoir: le quinquina, ce tonique par excellence, et le fer, cet ont le médicament tonique par excellence, et le fer, qui est Médicament principal de notre sang.

Il y a à peine une année que ce produit a paru, et déjà dans nous les hôpitaux et à la Cour impériale de France, il a remplacé tous les anciens médicaments ferrugineux connus. Le sirop Toni-régénérateur s'emploie avec le plus grand succès dans tous les cas où il est nécessaire de reconstituer le corps et de redonner au sang ses principes altérés ou perdus. Il est nécessaire de reconstituer le corps et de redonner au sang ses principes altérés ou perdus. Il est admirable pour les jeunes filles anémiques et délicates dont le développement et la menstruation, les maux d'estomac, pertes sous l'influence de cette excellente préparation. La suppression ou l'irrégularité de la menstruation, les maux d'estomac, pertes sous l'influence de cette excellente préparation. La suppression ou l'irrégularité de la menstruation, les maux d'estomac, pertes d'appétit, digestions lentes ou pénibles, les lymphatismes, l'appauvrissement du sang, les scrofules, les convalescences des fièvres graves ou pernicieuses sont promptement guéris par le sirop de quinquina ferrugineux. — Le prospectus contient les attestations de beaucoup de membres de l'Académie de médecine de Paris qui prouvent que ce médicament est le meilleur de tous les toniques connus, et qu'il est indispensable aux personnes qui habitent les pays chauds comme de la santé, la reconstituant de l'économie humaine, et qu'il est indispensable aux personnes qui habitent les pays chauds comme préservatif des épidémies.

Dépôt général: à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade; — à *New-York*, J. Becker, 199, Grand Street; à Bruxelles, Demarteau, 63, rue de la Madeleine; — à *Nouvelle-Orléans*, Dacosgé, Guillot, Belloche et dans toutes les principales pharmacies.

EAU DE MELISSE DES CARMES DE BOYER

14, RUE TARANNE, A PARIS. 14, RUE TARANNE, A PARIS.

PRÉVIENT et guérit: MAL DE MER, spasmes, vapeurs, vertiges, faiblesses, syncopes, évanouissements, migraines, palpitations, coliques, maux d'estomac, indigestions, glaires de MOURTALES, MARINGOUINS et de toutes les piqûres d'insectes venimeux, chaleurs de la tête, congestions, fièvres chaudes, fièvres typhoïdes, suites de fatigues, de veilles, de chagrins, de contrariétés, de travail excessif, de mauvais air et de la poste; cicatrices promptement et entièrement effacées, taches de rousseur, boutons, dartres, démangeaisons, rougeurs, feux, gerçures, engelures, humeurs froides, etc. (Voir le prospectus.)

Cette Eau, dont la vertu est connue depuis plus de deux siècles, est la seule autorisée par le gouvernement, et la Faculté de médecine, sous les yeux de laquelle elle a été fabriquée, en a constaté les propriétés salutaires par des contradictions nombreuses. Elle fortifie les nerfs, guérit rapidement, et sans aucun danger, les affections les plus graves, et rend la santé à ceux qui ont été abandonnés par les médecins. Elle est, en outre, le préservatif le plus assuré contre les maladies épidémiques, et le remède le plus prompt et le plus efficace contre les affections de poitrine, les rhumes négligés, les catarrhes, les fluxions, les maux de dents, les névralgies, les douleurs rhumatismales, les suites fâcheuses de suppressions, etc.

Dépôt général, rue Taranne, 14, à Paris, et chez M. BOYER, propriétaire exclusif de la recette.

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs ont constaté la supériorité de cette Eau sur toutes les imitations qui ont paru jusqu'à ce jour, et ont fait condamner MM. MAUSSEIL et BOUEL, rue de Charonne, à Paris, et rue Taranne, 14, Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez M. J. MILHAU et Cie, rue, et chez M. DUCOMB, droguiste.—A New York chez M. J. MILHAU et Cie.

INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE, INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE.

La seule guérissant sans rien lui adjoindre.

Se trouve dans les principales pharmacies de l'univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette, 123, et Boulevard Magenta, 112.

Médaille d'OR & Prix de 16.000 fr

QUINA LAROCHE

Ferrugineux

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et APÉRITIF contient sous un petit volume la réunion complète des principes des *trois quinquinas*, nn'a jamais pu réunir, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie très vite *l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'apétit*, et toutes *les affections fébriles*.

QUINA LAROCHE *sodé*; dito *ferrugineux*

DÉPOT A PARIS, 15, rue ST-SPIRIDION.

NLLE-ORLEANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez MM. MAUSSELI et BOUEL, rue de Charonne; chez M. DUCONGÉ droguiste, et dans toutes les pharmacies.

VINAIGRE DE TOILETTE

COMPOSÉ

Composé de sucs de plantes rares et d'une essence de parfums les plus recherchés, ce Vinaigre a été reconnu comme un des plus grands succès de la parfumerie.

Exiger sur chacun de ces trois remarquables produits l'timbre-poste spécial portant la signature ci-dessous. Quoi faire cette

= M. Botot

Refuser *comme étrangers à ma fabrication tous flacons portant sur l'étiquette le titre*: Eau dite de BOTOT.

Entrepôt rue de Rivoli, 10 à Paris

A NEW-YORK, chez H. EMILE RAOUL, Maison ESTRICH, 17, Maiden Lane.
A LA NOUVELLE-ORLEANS chez M. DUCONGÉ, droguiste, et chez MM. MAUSSELI et BOUEL, rue de Charonne, à Paris.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 30 Novembre 1866..... $ 638,139 13

Savoir: Primes d'incendie..... $ 405,778 83
Primes de navires..... 231,377 32
Primes de rivières..... 252,974 08 $ 638,130 13

En mains, primes remboursées $ 4,313 10
En mains, primes non expirées 40,264 00 $ 44,707 10

Montant net des primes..... $ 593,423 03

Portes payées.
Portes par l'incendie..... $ 160,332 80
Portes sur mer..... 131,626 30
Portes sur les rivières..... 73,371 35 $ 365,330 45

Remboursements..... $ 676,317 35
Dépenses, taxes, intérêts, commissions, etc..... 56,273 87
Escompte au lieu de scrip..... 77,770 36 $ 633,965 92

Surplus net..... $ 139,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Fonds et propriétés foncières..... $ 38,450 52
Placé en hypothèque sur propriétés foncières 65,962 24
Placé en obligations sur autres..... 82,220 00
Placé en notes de banque et autres..... 171,655 00
Placé en scrip de Compagnie d'Assurance... 121,750 00
Prêts sur garanties..... 32,150 00
Intérêt dû..... 24,356 47
Primes en voie de perception..... 101,826 51
En caisse..... 2,106 42

$ 738,448 34

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. F. ROUS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1866, payable à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur les sommes ci-dessus payés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart, Wm Stevens,
C D Redderlich, J. Lewis,
S. W. Richardson, A. Schreiber,
J. A. White, John Gaudin,
W. F. Vredenburgh, Jos. Kaiser,
T B Blanchard, J. Tayon.
Urban—30 fevrin—1 an

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866..... $ 289,313 35

Primes d'incendie..... $ 281,438 04
Primes de rivières..... 407,875 31
Primes de navires..... 89,313 35

Moins les risques non expirés..$ 67,966 00
Primes remboursées..... 1,347 35 69,313 35

Montant net des primes..... $ 620,000 00

Portes payées:
Portes par l'incendie..... $ 182,184 00
Portes sur les rivières..... 18,047 32
$ 200,232 32

Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent..... 39,619 76
Les fonds, les primes et revenus intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le dividende non réclamé..... 51,201 21 $90,119 94

Balance nette..... $ 30,319 60

Montant net des primes en 1865.. $620,000 00
Moins le montant sur lequel il a été payé un dividende pour cent..... 170,000 00

Montant participant au dividende..$ 149,781 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques..... $ 38,148 97
Billets garantis par collatéral..... 28,000 00
Billets garantis par endossement..... 23,000 00
Billets garantis par signature..... 21,000 00
Primes en voie de perception..... 20,000 00
Fonds en banque..... 1,781 50
Fonds en mains des compagnies d'assurance.. 2,250 00
Fonds en mains des banquiers de Paris..... 2,000 00
Fonds en mains des compagnies d'assurance.. 20,000 00
Fonds en caisse..... 3,049 73

$ 149,781 60

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS F. ADAMS Président.
HENRY V. CODDE, secrétaire.

AUCTION SALES.

E. GUINAULT'S SALES.

Succession of Sylvestre Norcissus Rabenau.

BY E. GUINAULT, Auctioneer,
Office—Corner Exchange Place and Baronne Alley.

TUESDAY, 13th August, 1867, will be sold at 12 o'clock p. m., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, No 62 Carondelet street, between Commercial and Bienville streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated 8th July, 1867, the following property, to-wit:

LOT OF GROUND situated in suburb Bayou Road, Second District of this city, in square bounded by St. Ann, Dorgenois, Bienville and Bayou Road streets, and designated on a plan of Jacques Tessier, dated 1st July, 1867, the following numbers, to-wit:

Lot No. 1, measuring 40 feet front on St. Ann street, by 120 feet in depth and fronting on Dorgenois street; together with all the buildings and improvements thereon.

Terms—Cash, in U. S. currency.

The above property is sold subject to a lease ending 30th September, 1867, at the rate of $20 per month. The taxes for the running year (1867) as well as the U. S. stamps to be at the c. et of the purchaser.

Act of sale before O. Drouet, notary public, at the expense of the purchaser. jy12 20 27 aug3 13

Succession of François Rochefer.

BY E. GUINAULT, Auctioneer.
Office—Corner of Exchange Place and Bienville street.

SATURDAY, 24th August, 1867, at 12 o'clock m., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Custom-house streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated July 16th, 1867, the following property, to-wit:

TWELVE LOTS OF GROUND, situated in suburb Franklin, Third District of this city, designated by Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23 and 24 of square No 153, bounded by Music, Law, Attend Magistrate streets, on a plan of Barthelemy Lafon, dated 28 March, 1846, measuring to wit: lot No 10, fronting the corner of Music and Law streets, lot 11 Law street, lot 12 Law and Music street, by 122 feet 6 inches 8 lines deep and fronting Law street. Lots Nos 11 and 12 have each 31 feet 11 inches 6 lines front on Law street, by 125 feet 8 inches 2 lines deep. Lots Nos 16 to 22 inclusive, on a 31 feet 11 inches 6 lines front on Law street, by 122 feet 6 inches 8 lines in depth: lot No 22 fronting the corner of Magistrate street, and lots Nos 23 and 24, each 31 feet 11 inches 6 lines front on Magistrate street, by 100 feet 2 inches 6 lines in depth.

Terms—Cash.

Acts of sale before F. Coudrain, notary public, at the expense of the purchaser, including the U. S. stamps. jy24 aug1 8 15 22

Drug Store.

Succession of A. St. Alexis.

By B. GUINAULT, Auctioneer.
Office—corner Exchange Alley and Bienville street.

SATURDAY, 17th July, 1867, will be sold at 10 o'clock, a. m., in the Bayou Road, corner of Dorgenois street by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated 13th July, 1867, the

Well assorted and well patronized DRUG STORE. A. St. Alexis, HOUSEHOLD FURNITURE.
Terms—Cash, in U. S. Treasury Notes. jy23 24 27

HENRY LARQUE, DANIEL MORIARTY, subrogé tuteur. jy14 1m

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,535.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Sixième de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je, le Shériff de la Paroisse d'Orléans, ai saisi le 10 août 1867, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles dites Toulouse et Conti, et vendu, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, en la manière accoutumée, les droits, titres et intérêts appartenant à Jean Pierre Fiston, dans et à la succession de Robert C. Armstead, décédé, savoir:

Deux certains lots de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Carondelet, par les rues Nos 3 et 4, sur un plan dressé par W. 2. Thompson, de la 16 février 1867, lesquels lots sont désignés par les numéros. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 75 pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm. Martin, en vertu d'un acte de vente devant Jacob Mark, notaire public, en date du 6 mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shériff de la Paroisse d'Orléans.

6 juillet—6 15 29 30—août 6

Succession de Robert C. Armstead.
No 18,363.

Vente, à l'enchère, de la nudité indivise de onze terrains, situés près la rue du Canal, dans l'Ilet compris entre les rues Jackson (maintenant Gasquet), Palmyre, Clark et Genois.

PAR PALFRET & HILL.

H. W. PALFRET, Encanteur.
Bureau, Amondelet, No 55.

LE 5 août vendu, SAMEDI 3 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, signé le 18 juin 1867, en présence de Me Hilaire Dufossat, notaire, tenant à la succession de Robert C. Armstead, décédé savoir:

La moitié indivise de Douze Terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile connue sous le nom de Plaisance, dans la Nouvelle-Orléans, Palmyre et Genois. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan dressé par George T. Dunbar, daté du 12 déc mbre 1848 et déposé en l'étude de Jacques Mazureau, notaire public de cette ville, et sur un plan figuratif déposé en l'étude de R. Breaux, ancien notaire public de cette ville, sous le No 1 dans le livre de plans de ce dernier, (maintenant Gasquet) et Génois; il a 33 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes à la rue Génois. Les terrains Nos 2, 3 et 4 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de front sur la rue Palmyre, sur une profondeur de 120 pieds de profondeur entre lignes. Le terrain No 5 a 30 pieds de front sur la rue Palmyre, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes. Les terrains Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 22, 23 et 24 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de front sur la rue Jackson, sur une profondeur de 138 pieds d'ancres à lignes, entre lignes parallèles—le tout suivant ce qui est annexé.

La propriété ci-dessus est située en face du Canal en fait un placement avantageux. La vente se fera en terme—Un tiers comptant, le balance à un an, à partir du jour de la vente—Comptant, en billets de la Trésorerie des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, seront par George W. Cuntary, notaire public, aux frais des acquereurs.

27 juin—juillet 13—août 3

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent, salut:—Attendu que Madame Mary Orth veuve de Jacob Marx a exhibé son acte de vente fait par Gde Ferdinand, notaire public, en date du 6 mars 1866, par lequel acte ledit Marx a échété à son vente faite par G. de